



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 58881

## Texte de la question

M. Georges Fenech appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de redécoupage des régions. En effet, suite à la présentation du projet de redécoupage des actuelles vingt-deux régions françaises, de nombreuses questions ont été posées concernant l'école. Jusqu'alors l'entretien des collèges était assuré par le département et celui des lycées par la région. Si le projet de loi abouti, les régions auront à leur charge les lycées et les collèges, cependant les régions seront plus grandes. Cela pose la question du rapport entre les élus et les équipes éducatives. Les différentes communautés éducatives s'inquiètent d'une trop forte « technostructure » qui s'éloignerait du quotidien du terrain. De plus, la question de la réorganisation des rectorats en charge d'une région se pose quant à la fusion des institutions, de vingt-deux régions et rectorats, ne seront-ils plus que quatorze ? Ce projet soulève de nombreuses interrogations. Il souhaite avoir la position actuelle du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Fenech](#)

**Circonscription :** Rhône (11<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58881

**Rubrique :** Régions

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er juillet 2014](#), page 5422

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)